



A l'occasion du prochain conseil de Paris, la CGT Paris appelle à une journée d'actions et de revendications en direction des élu.es parisiennes et des citoyen.nes pour les mobiliser quant aux régressions portées par le programme Macron, l'austérité budgétaire imposée aux services publics et pour conquérir de nouveaux droits.

**Le 6 juin,
privé,
public,
ensemble
contre le
programme
Macron
et pour le
progrès
social !**

Les dérèglementations du droit du travail et la casse des services publics ça suffit !

Dans le privé, les négociations amenant au progrès social ne sont plus de mode. Les lois Macron, Rebsamen et El Khomri renforcent le pouvoir du patronat contre les salarié.es. Le nouveau Président ne veut pas en rester là : son ennemi n'est pas la finance, mais les travailleur.euses, les jeunes et les retraité.es, avec tous les droits acquis au cours de l'histoire. Rien ne doit être épargné : salaires, garanties collectives, protection sociale, conditions de travail, indemnités chômage, Prud'hommes... tout doit être rabaissé ! Macron veut aller vite pour éviter toute contestation sociale. Raison pour laquelle, il a pour projet de réformer le code du travail par ordonnances et pendant l'été !

De concert, Mairie de Paris et Macron poursuivent l'offensive menée contre les travailleur.euses. Pour les fonctionnaires, la règle, c'est l'austérité ; pour les salarié.es du privé, c'est produire toujours plus de richesses pour faire déborder les coffres du patronat et des actionnaires ; et pour les citoyen.nes, c'est toujours plus de galères. Plusieurs professions sont d'ailleurs en lutte : les salarié.es de TATI, dans la métallurgie, à la Poste, à EDF, à la RATP, dans les finances publiques, à la Petite Enfance... Depuis de nombreux mois les services publics sont attaqués. L'Etat se décharge sur les collectivités territoriales, d'un nombre croissant de missions publiques. De leurs côtés les directions des organismes sociaux (CAF, Pôle emploi, CPAM...) et des ex-entreprises nationales (EDF, Engie...) économisent en nombre de travailleur.euses et de locaux au seul profit des actionnaires.

Les réorganisations incessantes et les fermetures d'accueil de proximité rendent le service dû aux usager.ères moins pertinent et efficace. Quant aux agents, cela se traduit par une dégradation de leurs conditions de travail.

La CGT Paris n'entend pas se laisser imposer toutes ces régressions sociales !

D'autres choix sont possibles. Public, privé, ensemble, mobilisons-nous pour les obtenir !

Pour ce faire, la CGT vous appelle à manifester afin d'exiger :

- l'abrogation des lois Macron, Rebsamen et El Khomri ;
- le développement de tous les services publics parisiens, y compris la sauvegarde des accueils de proximité ;
- l'arrêt de la dérèglementation horaire dans la capitale ;
- l'augmentation des salaires, des indemnités, des pensions et des minimas sociaux ;
- le développement de l'emploi et la sécurité sociale professionnelle pour tou.tes ;
- la semaine des 32 heures.

**Rassemblement le 6 juin à 12 h 00
Parvis de l'Hôtel de Ville**